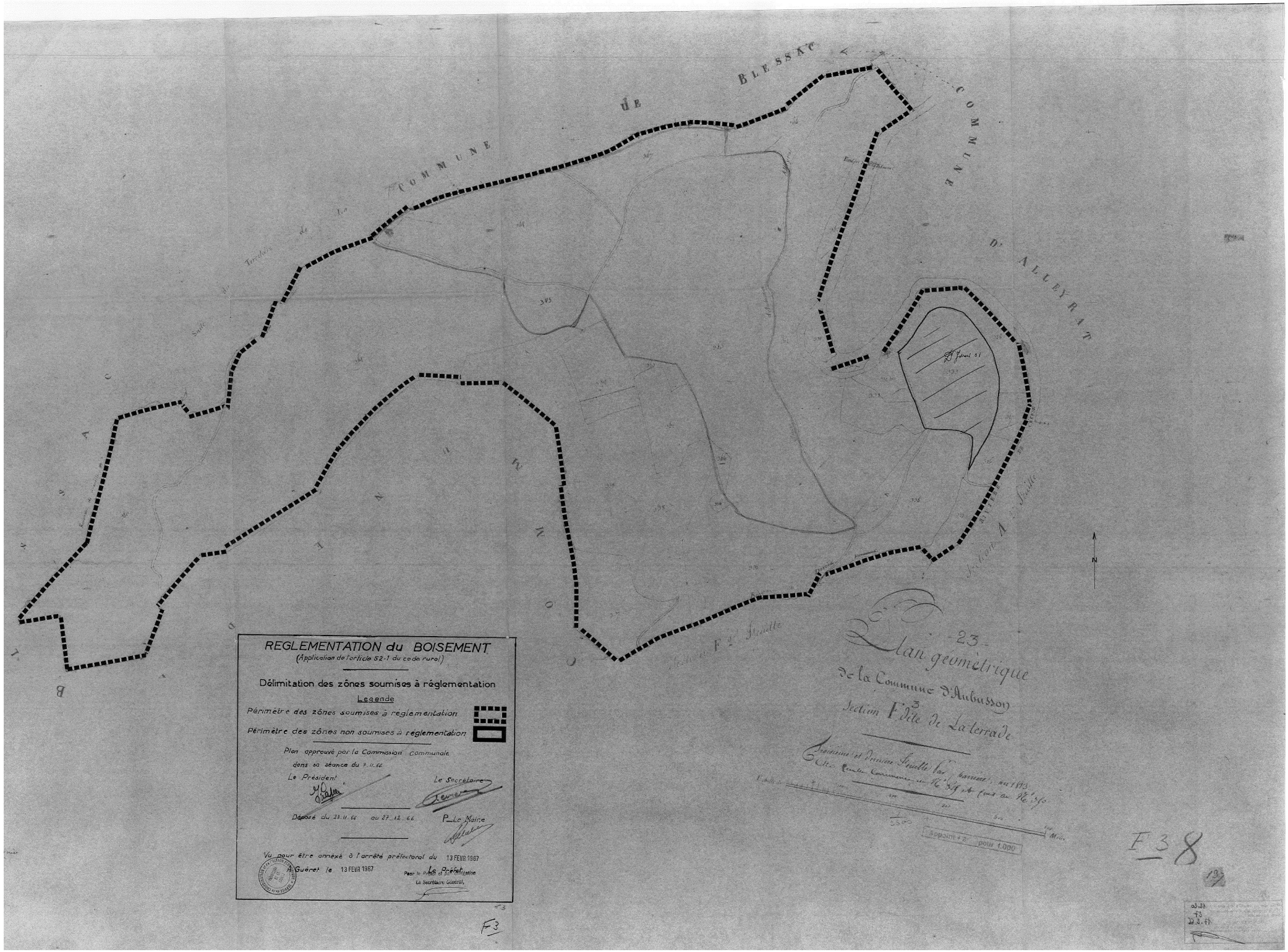
COMMUNE DE BLESSAC
COMMUNE D'ALLEYRAT
Plan geométrique
de la Commune d'Aubusson
Section F dite de Laterrade
REGLEMENTATION du BOISEMENT
(Application de l'article 52-1 du code rural)
Délimitation des zônes soumises à réglementation
Legende
Périmètre des zônes soumises à réglementation
Périmètre des zônes non soumises à réglementation
Plan approuvé par la Commission Communale
dans sa séance du 7.11.66
Le Président
Le Secrétaire
Déposé du 28.11.66 au 27.12.66
P. Le Maire
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 13 FEVR 1967
A Guéret le 13 FEVR 1967
Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,
F3
F 3 8